



Déclaration CGT préalable à la réunion du Comité Social d'Administration spécial Hors-DIRIF de la DRIEAT IF du 27/01/2025

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Chers camarades,

Cette première réunion du Comité Social d'Administration spécial hors-DIRIF en 2025 se tient alors que les actualités se bousculent.

Nous évoquerons brièvement la situation internationale : un cessez-le-feu a été proclamé à Gaza. Ce n'est pas la encore la paix, mais au moins cela met-il fin aux frappes indiscriminées sur les civils palestiniens et cela apporte-t-il une note d'espérance en ce qui concerne la résolution de ce conflit.

Sur le plan national, dans le cadre des discussions sur le budget, nous devrions connaître une création nette de 2260 postes dans la fonction publique, suite à la décision du gouvernement de renoncer à supprimer 4000 postes dans l'Éducation Nationale. En ce qui concerne le budget de la sécurité sociale, le gouvernement a accepté de ne pas augmenter le nombre de jours de carence des fonctionnaires en cas de congé maladie, ceci afin d'éviter une censure en cas d'utilisation du désormais fameux article 49-3. Ces mesures destinées à apaiser les esprits suffiront-elles ? Rien n'est moins sûr et de grands désaccords demeurent. Cependant nous notons qu'il n'a pas été inutile pour les fonctionnaires de montrer leur opposition aux trois jours de carences le 5 décembre dernier !

Une concertation des partenaires sociaux sur les retraites est mise en place, avec l'objectif d'aboutir à des propositions en mai prochain pour revenir éventuellement sur la réforme de 2023. Si l'idée de rediscuter de cette réforme est bonne, nous savons à la CGT que nous devrons nous battre pour revenir sur l'âge de départ à 64 ans, une ferme opposition du gouvernement et du patronat étant à prévoir.

La CGT revendique l'abandon de la réforme des retraites de 2023 et se battra pour l'obtenir !

Au sein de notre ministère, les personnels des agences, telles que l'ADEME ou l'OFB, dénoncent le populisme anti-agences qui sévit actuellement. Les agents de l'OFB sont ainsi devenus les boucs émissaires de la crise agricole !

La CGT appelle le ministère de l'écologie à protéger et soutenir ses agents, qu'ils exercent leurs fonctions dans un service déconcentré ou une agence de l'État !

A l'ordre du jour de cette instance, nous verrons le bilan des réorganisations dans le cadre de la réforme de la fiscalité de l'urbanisme.

La CGT revendique que l'instructeur de catégorie C de l'UD 93 puisse être positionné sur un poste de catégorie B s'il souhaite continuer sa carrière dans ce secteur d'activité, et que des promotions soit ensuite envisagées pour cette personne et pour la ou le chef de pôle de l'UD 92 à passer de B+ en A.

En ce qui concerne le bilan du secrétariat commun pour l'UD 92, nous notons que la question de la gestion de l'espace est la principale question qui se pose.

Cela nous amène à nous interroger, suite à la visite du chantier de Miollis par les représentants du personnel de la FSSSCT de la DRIEAT, sur la densification des bureaux, entre autres questions.

Nous en reparlerons en FSSSCT, mais la moquette au sol dans les bureaux nous amène à nous interroger sur le nombre d'agents allergiques aux acariens, aux agents de terrain qui vont revenir les chaussures pleines de boue de leurs contrôles. La présence de piliers dans certains bureaux réduira la surface de ceux-ci. Quid des agents qui vont devoir entrer dans un espace réduit avec leurs EPI et leur coffre ?

La démonstration du manque d'anticipation par l'administration des problèmes se fait facilement quand on parle de la répartition des locaux syndicaux. En effet, il serait prévu que les organisations syndicales partagent leur bureau lorsqu'elles sont confédérées. Outre le fait qu'elles ne soient pas toutes confédérées, si elles partagent leur bureau, elles auront chacune leur matériel et leurs archives, ce qui posera en pratique de gros problèmes dans un petit bureau.

La solution est simple pour réduire la pression foncière à Miollis : garder un bâtiment de l'État pour y accueillir un ou deux services, et c'est ce que la CGT revendique ! Nous demandons également un avis du médecin du travail sur l'aménagement des bureaux ainsi qu'une étude d'impact !

Autre problème, les agents qui font des demandes liées à la rémunération via mes démarches RH n'ont pas de réponse, parfois depuis plusieurs mois.

La CGT exige que les problèmes de rémunérations des agents soient traités et que ceux-ci puissent obtenir une réponse en cas de blocage de leur dossier !

Suite aux évènements climatiques ayant frappé l'archipel, des volontaires ont été demandés pour Mayotte. Si l'intention de l'administration est louable, le manque d'informations sur les conditions d'hébergement, de logistique ou d'exercice des fonctions n'est sans doute pas de nature à encourager les agents à se mettre en avant.

Enfin, et pour terminer sur une bonne note, les agents « profil cycle » peuvent enfin enregistrer leurs journées de télétravail sur Casper et nous en remercions l'administration. C'est une demande de notre syndicat satisfaite.

Merci de votre écoute

Les élu-e-s CGT au CSA spécial Hors DIRIF de la DRIEAT IF